



# Charte des Parents de Joueurs - USMV

## Préambule

Cette charte a pour objectif de favoriser un environnement sportif sain, respectueux et épanouissant pour tous les joueurs, éducateurs, arbitres, bénévoles et familles de la section. Nous souhaitons que la section véhicule des valeurs fortes : respect, esprit d'équipe, solidarité, engagement et fair-play.

Les parents jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes sportifs et dans le bon fonctionnement du club.

En adhérant à l'association, chaque parent s'engage à respecter les principes suivants.

## 1. Respect des valeurs sportives

Les parents s'engagent à :

- Respecter les règles du jeu, les arbitres, les entraîneurs, les bénévoles et les adversaires.
- Encourager tous les joueurs de manière positive, sans critique ni humiliation.
- Adopter une attitude exemplaire dans les tribunes, lors des entraînements et des déplacements.
- Refuser toute forme de violence verbale, physique ou comportement agressif.
- Valoriser l'effort, la progression et le plaisir de jouer avant le résultat.

## 2. Relation avec les entraîneurs et encadrants

Les parents s'engagent à :

- Respecter les choix sportifs et pédagogiques des entraîneurs.
- Ne pas intervenir dans les consignes données pendant les matchs ou entraînements.
- Favoriser un dialogue constructif et respectueux avec les entraîneurs.
- Prendre rendez-vous pour échanger sur une situation particulière plutôt que d'aborder les sujets à chaud après un match.
- Reconnaître le travail des bénévoles et des encadrants qui consacrent du temps au club.

## 3. Engagement envers l'association

Les parents s'engagent à :

- Respecter les horaires des entraînements, matchs et rendez-vous.
- Prévenir rapidement en cas d'absence de leur enfant.
- Veiller à ce que leur enfant dispose d'une tenue adaptée et du matériel nécessaire.



- **Participer, dans la mesure du possible, à la vie du club : déplacements pour les matches**, organisation d'événements, manifestations, etc...
- Respecter les installations sportives et le matériel mis à disposition.

## 4. Accompagnement du jeune joueur

Les parents s'engagent à :

- Encourager leur enfant avec bienveillance.
- Respecter le rythme de progression et les capacités de chaque joueur.
- Favoriser l'autonomie, l'esprit collectif et le respect des décisions prises par les entraîneurs.
- Sensibiliser leur enfant au respect des partenaires, adversaires et officiels.
- Veiller à ce que le sport reste une source de plaisir, d'apprentissage et d'épanouissement.

## 5. Communication et image du club

Les parents s'engagent à :

- Utiliser les outils de communication du club avec respect et courtoisie.
- Ne pas diffuser de propos nuisibles ou diffamatoires concernant le club, ses membres ou ses partenaires.
- Respecter le droit à l'image des joueurs et encadrants.
- Contribuer à véhiculer une image positive de l'association.

## 6. Sécurité et comportement

Les parents s'engagent à :

- Respecter les consignes de sécurité données par les responsables du club.
- S'assurer que les coordonnées sont à jour.
- Adopter un comportement responsable lors des déplacements et manifestations sportives.